

COMMISSION
SPORTIVE
RÉGIONALES
SENIORS
U20 - JEUNES
SAISON 2020-2021



Communiqué Ligue Régionale Grand Est de Basketball

Arrêt des compétitions régionales

Proposition de rencontres pour les mois de mai et juin 2021



Version CSS 3_15-03-2021

Information

Le Bureau Fédéral de la FFBB, réuni à Paris le 19 mars, a acté l'arrêt définitif de toutes les compétitions fédérales à l'exception des divisions qui bénéficient de la dérogation au confinement et à l'interdiction de déplacement.

Les championnats des divisions inférieures, régionales et départementales, sont intégralement et définitivement arrêtés. En effet, la perspective de disputer 50% des rencontres, même dans les territoires ayant pu débiter leurs championnats en septembre dernier, ne peut plus être envisagée. Dans ces divisions, la saison 2020/2021 ne donnera lieu à aucune montée et aucune descente.

Dans l'optique d'une autorisation de reprise de la pratique dans les semaines qui viennent, les Commissions Sportives Régionales seniors et jeunes proposent que sur la période des mois de mai et juin, en remplacement des rencontres de championnat, soit disputé les différentes Coupes Régionales jeunes et seniors.

La participation à ces différentes « Coupes » se fera sur le volontariat.

Ces coupes ayant été réservées, au départ, uniquement aux équipes régionales et/ou départementales les Commissions Sportives, au vu de la situation actuelle, y intègrent cette saison à titre exceptionnel les équipes de la LRGEB qui sont engagées dans un championnat national de niveau NM 2-3 et NF 1-2-3.

Seront aussi autorisées à participer aux Coupes Régionales les équipes dites « jumelées ».

L'échelle des handicaps sera de +7 points par niveau de différence de championnat reste de vigueur pour toutes les rencontres opposant, soit des équipes départementales, des équipes régionales ou des équipes nationales.



Le jumelage d'équipe

*Au vu de la période exceptionnelle que nous subissons actuellement et devant la possibilité que des joueurs-euses après cette longue trêve ne souhaitent pas reprendre le jeu et les entraînements mettant ainsi leur association devant le fait de ne pas avoir assez de joueurs-euses pour mettre en place et présenter une équipe, la Commission Sportive et le Bureau de la LRGE ont décidé d'autoriser, à titre exceptionnel et pour toutes les catégories d'âge, que deux associations (ou +) confrontées à cette situation puissent « **JUMELER** » leurs équipes pour en former une. Equipe qui réunira des joueurs-euses de ces différentes associations.*

- ★ Le jumelage d'équipe pourra se faire entre équipes de clubs différents ; nationales-nationales ; régionales vers nationales ; régionales-régionales ; départementales vers régionales ; départementales-départementales.
- ★ Pour chaque équipe jumelée, l'une des associations devra être désignée comme club porteur. C'est elle qui assumera la responsabilité financière (FT par exemple) et sportive de l'équipe.
- ★ La liste des joueurs-euses qui composeront l'équipe : nom des joueurs-euses, N° de licence, appartenance, devra être communiquée avec le nom du club porteur à la Commission Sportive Régionale avant le début de la compétition.
- ★ Cette mise à disposition temporaire est subordonnée à l'accord des associations sportives et de la Commission Sportive Régionale.
- ★ Le niveau (pour déterminer le handicap) qui sera attribué à cette équipe sera celui correspondant au niveau de jeu le plus élevé auquel le-les joueurs et joueuses la composant auront participé.
- ★ Un formulaire pour la mise en place d'une équipe dite -jumelée- sera mis en place.



La compétition : Les plateaux

Le 1^{er} et le second tour

- ★ Mise en place de plateaux regroupant 4 équipes d'une même zone géographique sur un week-end ;

La formule

- ★ Format championnat. Chaque équipe disputera 2 rencontres : une le samedi et une le dimanche ;

L'ordre des rencontres

- ★ 1^{er} jour : 1 vs 2 et 3 vs 4 / / 2^{ème} jour Vainqueur 1-2 vs Perdant 3-4 et Perdant 1-2 vs Vainqueur 3-4 ;

Le classement

- ★ 2 points pour une victoire et 1 point pour une défaite. Classement méthode FIBA ;

Le-les qualifiés

- ★ Le classement déterminera l'équipe ou les équipes qualifiées pour le tour suivant ; Celui-ci dépendra des engagés ;

Les rencontres

- ★ Tirage au sort intégral en tenant compte de l'appartenance géographique des équipes. La CS fixera l'ordre des rencontres et la programmation de celles-ci ;

Le lieux des plateaux

- ★ La CS désignera le club organisateur de chaque plateau en tenant compte du niveau des équipes en présence et de la disponibilité des installations ;



La compétition : Les autres tours

Jusqu'au 1/16^{ème} de finale

- ★ Rencontre par élimination directe. Tirage au sort intégral en tenant compte de l'appartenance géographique des équipes. La rencontre se jouera dans la salle de l'équipe tirée au sort en premier. Si l'équipe tirée en second se situe hiérarchiquement deux niveaux en dessous de son adversaire la rencontre sera inversée.

A partir des 1/8^{ème} de finale

- ★ Rencontre par élimination directe. Tirage au sort intégral Grand Est. La rencontre se jouera dans la salle de l'équipe tirée au sort en premier. Si l'équipe tirée en second se situe hiérarchiquement deux niveaux en dessous de son adversaire la rencontre sera inversée.

Programmation des rencontres

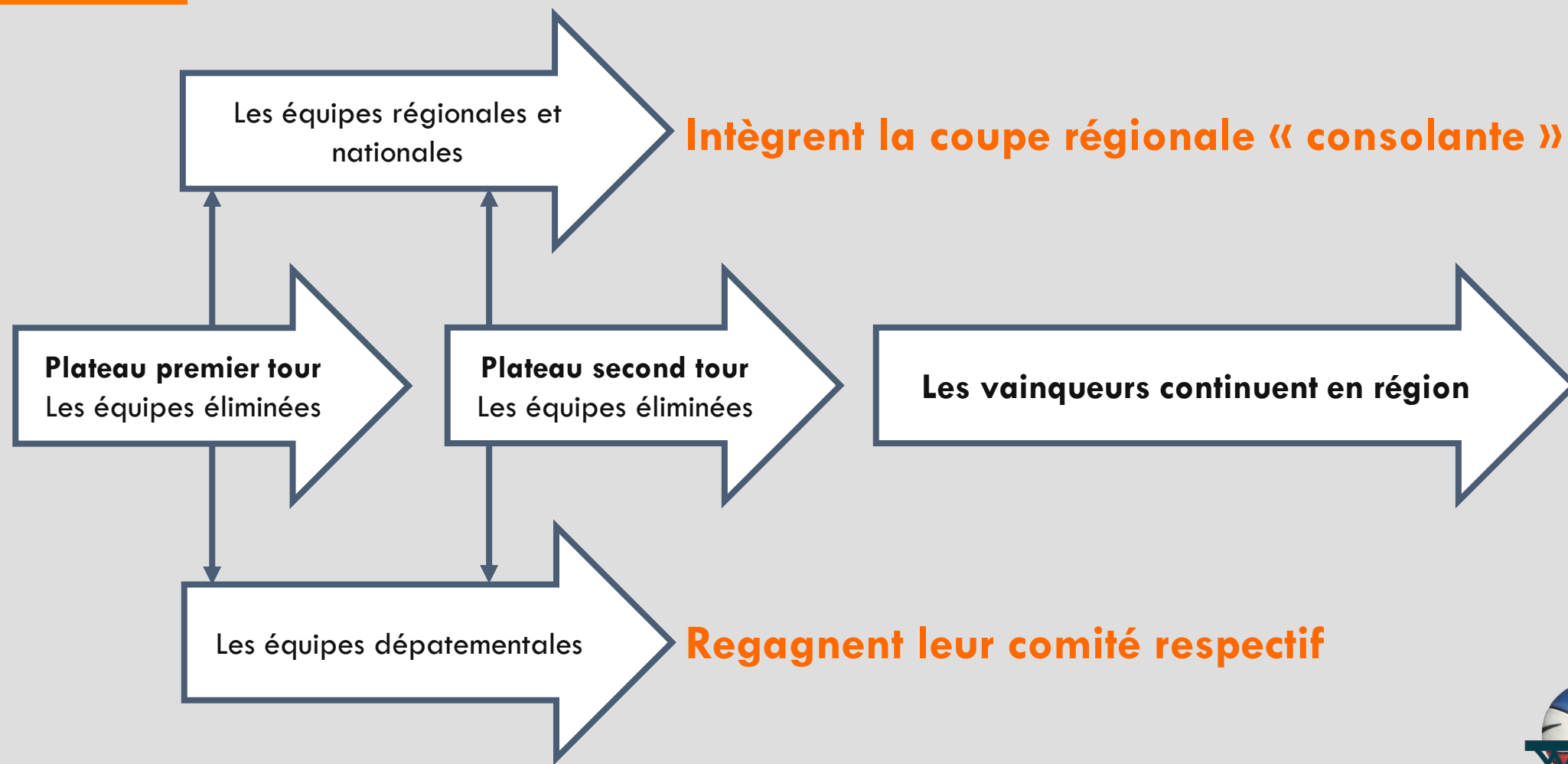
- ★ Les Commissions Sportives programmeront les dates et heures des rencontres. En accord avec l'adversaire les rencontres pourront être avancées et se jouer en semaine.

Les finales

- ★ Mise en place de deux plateaux. Un plateau regroupant les finales féminines et un plateau regroupant les finales masculines. Sur ces plateaux seront organisés les finales seniors, U20, U17 et U13.
- ★ Un appel à candidature sera lancé pour l'organisation des finales. La neutralité de l'organisateur n'est pas une obligation. Les clubs de tous niveaux pourront candidater.



Les équipes éliminées



Les informations complémentaires

Les engagements

- ★ Tout engagement, quel que soit le niveau de l'équipe (départemental, régional, national) est gratuit et se fait sur le volontariat.
- ★ Une association sportive peut engager plus d'une équipe. La règle des équipes personnalisées et la règle du brûlage s'appliqueront alors.
- ★ Le niveau de l'équipe engagée sera celui correspondant à son engagement en championnat national, régional ou départemental.

Les participations

- ★ Les joueurs doivent être licenciés et autorisés à jouer dans la catégorie et la division dans laquelle évolue l'équipe. Il n'y a pas de limitation de nombre de mutés ou de type de licence.

Les dérogations

- ★ Toutes les dérogations, quelle que soit le motif, sont gratuites.

Les indemnités d'arbitrage

- ★ Pour les plateaux les indemnités d'arbitrage seront partagées à parts égales entre les équipes en présence. Pour les rencontres sèches à la charge de l'équipe recevante. Pour les finales les frais d'arbitrage sont à la charge de la Ligue.
- ★ Le barème sera celui des rencontres amicales.

OTM, table de marque

- ★ L'association sportive visiteuse pourra fournir un OTM qui occupera la fonction de marqueur. Les autres postes seront tenus par des OTM du club recevant.



Les informations complémentaires

Le chronomètre des tirs

- ★ Le chronomètre des tirs est obligatoire sur les rencontres opposant 2 équipes de niveau national et sur les finales.

Les frais de déplacement de l'équipe visiteuse

- ★ Les frais d'arbitrage étant à la charge du club recevant, il n'y a pas de remboursement de frais de déplacement de l'équipe adverse.

La programmation des rencontres

Mai 01 - 02	Mai 08 - 09	Mai 15 - 16	Mai 22 - 23	Mai 29 - 30	Juin 05 - 06	Juin 12 - 13	Juin 19 - 20	Juin 26 - 27
Plateau	Plateau	1/32	1/16	1/8	1/4	1/2		Finales

L'échelle des handicaps

	NF 1	NF2 / NM2	NF3 / NM3	PNF / PNM	R2SEF / R2SEM	PRF / PRM	D2F / D2M	Autres CD
NF 1	0PTS	+7PTS	+14PTS	+21PTS	+28PTS	+35PTS	+42PTS	
NF2 – NM2		0PTS	+7PTS	+14PTS	+21PTS	+28PTS	+35PTS	+42PTS
NF3 – NM3			0PTS	+7PTS	+14PTS	+21PTS	+28PTS	+35PTS
PNF / PNM				0PTS	+7PTS	+14PTS	+21PTS	+28PTS
R2SEF / R2SEM					0PTS	+7PTS	+14PTS	+21PTS
PRF / PRM						0PTS	+7PTS	+14PTS
D2F / D2M							0PTS	+7PTS
Autres CD								0PTS



Les informations complémentaires

Les Coupes Régionales jeunes. Il sera mis en place 2 niveaux de compétition :

- ★ Le premier qui sera réservé aux équipes élites U18 et U15 féminines et masculines ;
- ★ Le second qui sera réservé aux équipes régionales et départementales ;

Les dates et les programmations ci avant détaillées, ne sont données qu'à titre indicatif.

- ★ Celles-ci dépendent du nombre d'équipes qui se seront engagées ainsi que des dates effectives d'autorisation d'ouverture des gymnases, des dates de reprise des entrainements et des dates de reprises des compétitions. Dates qui nous seront indiquées par nos dirigeants politiques.

Tous les cas non prévus dans les présentes dispositions seront tranchés par le Bureau de la Ligue sur proposition de la Commission Sportive.

- ★ L'engagement en « Coupe du Grand Est » vaut acceptation des présentes dispositions ainsi que des Règlements Sportifs Généraux et Particuliers de la LRGE



“



”

COMMISSION
S P O R T I V E
R É G I O N A L E
S E N I O R - U 2 0
SAISON 2020-2021
LAURENTKULINICZ
MICHELKOZIK
ALAINKLEIN